

nouvelle paroisse, Saint-Donat, était formée encore à même Sainte-Luce. Cette dernière, qui comptait alors huit rangs, tous plus ou moins habités, n'en conserva plus que trois, et encore, de ceux-ci, il n'y avait que celui du fleuve qui eut sa longueur originaire, les autres ayant été écourtés au profit de Saint-Anaclet.

Enfin, en 1882, ce dernier rang était écourté à son tour de 26 arpents (1092 arpents en superficie) et annexé à la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Une autre cause qui a fait diminuer la population de Sainte-Luce, c'est le fléau de l'émigration. Restreint autrefois à quelques comtés du district de Montréal et de celui de Trois-Rivières, ce fléau a gagné le vieux district de Québec, et la paroisse de Sainte-Luce, elle aussi, a dû subir son œuvre dévastatrice. Chaque année, depuis surtout que les communications par eau et par terre sont devenues si faciles, grand nombre de ses enfants, bercés du fol espoir d'arriver vite à la fortune et éblouis par la perspective d'un avenir chimérique, abandonnent le sol natal, pour la grande République.

Ce mouvement si fatal à la nationalité canadienne se continue ici comme ailleurs dans des proportions vraiment alarmantes.

Cependant combien de ceux qui ont quitté le sein de la terre, la culture des champs, occupations si honorables et si indépendantes, pour aller vivre dans les manufactures ou dans les écuries des Yankees, combien y en a-t-il qui l'ont acquise cette fortune tant convoitée ? sur cent peut-on en citer un seul ? ...

J.-W. MILLER

---